



# Assemblée générale

Distr. générale  
6 août 2014

Soixante-huitième session  
Point 147 de l'ordre du jour

## Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 30 juin 2014

[sur la base du rapport de la Cinquième Commission (A/68/918)]

### 68/283. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* ses résolutions [45/258](#) du 3 mai 1991, [47/218 A](#) du 23 décembre 1992, [48/226 A](#) du 23 décembre 1993 et [50/221 B](#) du 7 juin 1996, la section I de sa résolution [55/238](#) du 23 décembre 2000, ses résolutions [55/271](#) du 14 juin 2001, [56/241](#) du 24 décembre 2001, [56/293](#) du 27 juin 2002, [57/318](#) du 18 juin 2003, [58/298](#) du 18 juin 2004, [59/301](#) du 22 juin 2005, [60/268](#) du 30 juin 2006, [61/279](#) du 29 juin 2007, [62/250](#) du 20 juin 2008, [63/287](#) du 30 juin 2009, [64/271](#) du 24 juin 2010, [65/290](#) du 30 juin 2011, [66/265](#) du 21 juin 2012 et [67/287](#) du 28 juin 2013, et ses autres résolutions pertinentes, ainsi que ses décisions [49/469](#) du 23 décembre 1994 et [50/473](#) du 23 décembre 1995,

*Ayant examiné* les rapports du Secrétaire général sur l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013<sup>1</sup> et sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015<sup>2</sup>, ainsi que le rapport du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit sur le projet de budget du Bureau des services de contrôle interne au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015<sup>3</sup> et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>4</sup>,

*Jugeant important* que l'Organisation des Nations Unies puisse réagir rapidement et déployer promptement une opération de maintien de la paix quand le Conseil de sécurité adopte une résolution à cet effet, soit dans un délai de 30 jours pour les opérations classiques et de 90 jours pour les opérations complexes,

*Sachant* qu'il importe d'assurer des services d'appui adéquats durant toutes les phases des opérations de maintien de la paix, y compris les phases de liquidation et de clôture,

<sup>1</sup> A/68/648 et Add.1.

<sup>2</sup> A/68/742.

<sup>3</sup> A/68/773.

<sup>4</sup> A/68/861.



Consciente que le montant inscrit au compte d'appui doit être *grosso modo* proportionnel aux mandats et au nombre, à la taille et à la complexité des missions de maintien de la paix,

1. *Prend acte* du rapport du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015<sup>2</sup> et du rapport du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit sur le projet de budget du Bureau des services de contrôle interne au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015<sup>3</sup> ;

2. *Réaffirme* qu'il lui incombe d'analyser en profondeur et d'approuver les ressources humaines et financières et les politiques s'y rapportant pour assurer l'exécution efficace et économique de la totalité des activités et des programmes prescrits et l'application des politiques adoptées en la matière ;

3. *Réaffirme également* que la Cinquième Commission est celle de ses grandes commissions qui est chargée des questions administratives et budgétaires ;

4. *Réaffirme en outre* l'article 153 de son Règlement intérieur ;

5. *Réaffirme* que le compte d'appui sert exclusivement à financer les ressources humaines et matérielles dont les services du Siège ont besoin pour appuyer les opérations de maintien de la paix et que cette règle ne saurait être modifiée sans son accord préalable ;

6. *Réaffirme également* que les services d'appui aux opérations de maintien de la paix doivent être convenablement financés et que les montants demandés à ce titre doivent être pleinement justifiés dans les projets de budget du compte d'appui ;

7. *Réaffirme en outre* qu'il faut que les opérations de maintien de la paix soient administrées, et leurs finances gérées, de manière efficace et rationnelle, et demande instamment au Secrétaire général de continuer à chercher des moyens d'administrer le compte d'appui de façon plus productive et plus rationnelle ;

8. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce que les dispositions pertinentes de ses résolutions 59/296 du 22 juin 2005, 60/266 du 30 juin 2006, 61/276 du 29 juin 2007, 64/269 du 24 juin 2010, 65/289 du 30 juin 2011 et 66/264 du 21 juin 2012 et de ses autres résolutions pertinentes soient appliquées intégralement ;

9. *Souscrit*, sous réserve des dispositions de la présente résolution, aux conclusions et recommandations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport<sup>4</sup> et prie le Secrétaire général de veiller à ce qu'il y soit pleinement donné suite ;

10. *Décide* de maintenir, pour l'exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015, le mécanisme de financement du compte d'appui utilisé pour l'exercice en cours, allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014, qu'elle a approuvé au paragraphe 3 de sa résolution 50/221 B ;

#### **Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013**

11. *Prend acte* du rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013<sup>1</sup> ;

**Prévisions budgétaires pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015**

12. *Approuve* l'inscription au compte d'appui, pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015, d'un montant de 326 047 300 dollars des États-Unis, qui comprend le montant de 20 054 700 dollars qu'elle a approuvé pour le progiciel de gestion intégré Umoja et le montant de 821 500 dollars qu'elle a approuvé pour le renforcement de la sécurité des systèmes informatiques et qui couvrira 1 292 postes existants et 38 nouveaux postes temporaires, compte tenu du transfert, de la réaffectation et du reclassement des postes indiqués à l'annexe I de la présente résolution, ainsi que les 105 emplois de temporaire existants, 23 nouveaux emplois de temporaire et 77 mois de travail visés à l'annexe II, et les dépenses connexes afférentes aux postes et aux autres objets de dépense ;

**Modalités de financement des montants inscrits au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour les exercices allant du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013 et du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015**

13. *Décide* que les montants inscrits au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015 seront financés comme suit :

*a)* Un montant de 11 692 300 dollars sera mis en recouvrement pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013 ;

*b)* Un montant de 1 323 200 dollars correspondant aux intérêts créditeurs, soit 451 700 dollars, aux recettes diverses et accessoires, soit 141 300 dollars, à l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs, soit 732 700 dollars, et tenant compte des ajustements sur exercices antérieurs, soit 2 500 dollars (diminution), sera déduit des ressources à prévoir pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013 ;

*c)* Un montant de 838 800 dollars correspondant au reliquat du montant autorisé au titre du Fonds de réserve pour les opérations de maintien de la paix pour l'exercice clos le 30 juin 2013 sera déduit des ressources à prévoir pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015 ;

*d)* Le solde de 335 577 600 dollars sera réparti au prorata entre les budgets des opérations de maintien de la paix en cours pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015 ;

*e)* Le montant estimatif net des recettes provenant des contributions du personnel, soit 21 299 100 dollars, qui représente le montant de 25 254 500 dollars relatif à l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015 diminué du montant de 3 955 400 dollars correspondant à l'écart négatif constaté pour l'exercice clos le 30 juin 2013, sera déduit du solde visé à l'alinéa *d* ci-dessus, devant être réparti au prorata entre les budgets des opérations de maintien de la paix en cours.

*99<sup>e</sup> séance plénière  
30 juin 2014*

## Annexe I

A. Postes devant être financés au titre du compte d'appui pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015

Unité administrative	Postes			Statut	
	Nombre	Classe	Fonction		
<b>Département des opérations de maintien de la paix</b>					
Bureau des opérations	Division de l'Afrique II	1	D-1	Chef d'équipe (équipe opérationnelle intégrée de la MINUSMA)	Transformation d'emplois de temporaire en postes
		1	P-5	Spécialiste des questions politiques (équipe opérationnelle intégrée de la MINUSMA)	Transformation d'emplois de temporaire en postes
Bureau des affaires militaires	Équipe opérationnelle intégrée	1	P-4	Officier de liaison (équipe opérationnelle intégrée de la MINUSMA, spécialiste)	Transformation d'emplois de temporaire en postes
	Service de la planification militaire	1	G(AC)	Assistant d'équipe	Transformation d'emplois de temporaire en postes
	Service des opérations militaires en cours	1	G(AC)	Assistant d'équipe	Transformation d'emplois de temporaire en postes
Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité	Bureau du Sous-Secrétaire général	1	P-4	Spécialiste de la réforme du secteur de la sécurité (MINUSMA)	Transformation d'emplois de temporaire en postes
		1	P-4	Spécialiste des questions d'état de droit (équipe opérationnelle intégrée de la MINUSMA, spécialiste)	Transformation d'emplois de temporaire en postes
	Division de la police	1	P-4	Conseiller en matière de formation (Force de police permanente)	Création
		1	P-3	Spécialiste de la réforme de la police (Force de police permanente)	Création
		1	P-3	Enquêteur (Force de police permanente)	Création
	Service consultatif du droit pénal et des questions judiciaires	1	P-4	Spécialiste des affaires judiciaires (droit islamique)	Transformation d'emplois de temporaire en postes
		1	P-4	Spécialiste des affaires judiciaires (MINUSMA)	Transformation d'emplois de temporaire en postes
		1	P-3	Spécialiste des questions pénitentiaires (constitution des forces)	Transformation d'emplois de temporaire en postes
	Service de la lutte antimines	1	P-3	Administrateur de programmes (MINUSMA)	Transformation d'emplois de temporaire en postes
<b>Total partiel</b>		<b>14</b>			

Unité administrative	Postes			Statut	
	Nombre	Classe	Fonction		
<b>Département de l'appui aux missions</b>					
Bureau du Secrétaire général adjoint	Équipe d'appui (Siège) à la MINUSMA	1	P-5	Administrateur hors classe chargé de l'appui (MINUSMA)	Transformation d'emplois de temporaire en postes
		2	P-4	Spécialiste de la planification (MINUSMA)	Transformation d'emplois de temporaire en postes
		1	G(AC)	Assistant administratif (MINUSMA)	Transformation d'emplois de temporaire en postes
	Équipe opérationnelle intégrée	1	P-4	Fonctionnaire d'appui (équipe opérationnelle intégrée de la MINUSMA, spécialiste)	Transformation d'emplois de temporaire en postes
Division du budget et des finances des missions	Service des budgets et des rapports sur leur exécution	1	P-4	Fonctionnaire des finances et du budget (MINUSMA)	Transformation d'emplois de temporaire en postes
Division du soutien logistique	Section des approvisionnements	1	P-4	Administrateur chargé de l'approvisionnement (MINUSMA)	Transformation d'emplois de temporaire en postes
	Section du contrôle des mouvements	1	G(AC)	Assistant au contrôle des mouvements (MINUSMA)	Transformation d'emplois de temporaire en postes
Division de l'informatique et des communications	Section de l'appui aux communications et à l'informatique des missions	1	P-4	Ingénieur des télécommunications (MINUSMA)	Transformation d'emplois de temporaire en postes
<b>Total partiel</b>		<b>9</b>			
<b>Département de la gestion</b>					
Bureau du Secrétaire général adjoint	Comité des marchés du Siège	1	P-4	Spécialiste du développement des capacités	Transformation d'emplois de temporaire en postes
		1	G(AC)	Assistant à la formation et à l'analyse	Transformation d'emplois de temporaire en postes
Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	Trésorerie	1	P-3	Spécialiste des finances	Transformation d'emplois de temporaire en postes
Bureau des services centraux d'appui	Bureau du Sous-Secrétaire général	1	P-3	Fonctionnaire d'administration	Transformation d'emplois de temporaire en postes
	Division des achats	3	P-3	Fonctionnaire chargé des achats (génie, logistique et véhicules)	Transformation d'emplois de temporaire en postes
	Division de la gestion des installations et des services commerciaux	1	P-3	Spécialiste de la planification des locaux	Transformation d'emplois de temporaire en postes
<b>Total partiel</b>		<b>8</b>			

Unité administrative	Postes			Statut	
	Nombre	Classe	Fonction		
<b>Bureau des services de contrôle interne</b>					
Division de l'audit interne	Siège	1	P-4	Auditeur informatique	Transformation d'emplois de temporaire en postes
	Bureau d'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'AMISOM	1	P-4	Auditeur résident	Transformation d'emplois de temporaire en postes
<b>Total partiel</b>		<b>2</b>			
<b>Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies</b>					
Siège		1	P-4	Chargé de dossier	Transformation d'emplois de temporaire en postes
		1	G(AC)	Assistant administratif	Transformation d'emplois de temporaire en postes
<b>Total partiel</b>		<b>2</b>			
<b>Bureau de la déontologie</b>					
		1	P-5	Déontologue spécialiste des règles et normes à appliquer par les fournisseurs	Création
		1	G(AC)	Assistant administratif	Transformation d'emplois de temporaire en postes
<b>Total partiel</b>		<b>2</b>			
<b>Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme</b>					
Division des opérations hors siège et de la coopération technique	Groupe de l'appui aux missions de paix (Siège)	1	P-5	Spécialiste des droits de l'homme (hors classe)	Création
<b>Total partiel</b>		<b>1</b>			
<b>Total</b>		<b>38</b>			

*Note* : Les fonctions qui s'attachent aux postes et l'unité de laquelle ils relèvent sont précisées dans le rapport du Secrétaire général (A/68/742) et mentionnées dans le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/68/861).

*Abréviations* : AMISOM = Mission de l'Union africaine en Somalie; G(AC) = agent des services généraux (Autres classes); MINUSMA = Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali.

## **B. Réorganisation des services et transferts, réaffectations et reclassements de postes inscrits au compte d'appui pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015**

### **Réorganisation des services**

*Département des opérations de maintien de la paix – Bureau des opérations*

Remplacement de l'actuel « Groupe de la préparation intégrée des missions » (Bureau du Sous-Secrétaire général) par le « Groupe de l'évaluation et de la planification intégrées »

*Département des opérations de maintien de la paix – Bureau des opérations –  
Division de l'Afrique II – Équipe de coordination et de planification pour la Somalie*

Transfert de l'Équipe de coordination et de planification pour la Somalie et de ses quatre postes [1 poste d'administrateur général (D-1), 1 poste de spécialiste des questions politiques (P-4), 1 poste de spécialiste des questions politiques (P-3) et 1 poste d'assistant d'équipe G(AC)] au Bureau du Directeur de la Division de l'Afrique I

*Département de l'appui aux missions – Division du soutien logistique – Service de l'appui stratégique – Section du génie*

Création d'un Groupe de la gestion des déchets à la Section du génie

### **Transferts**

*Département des opérations de maintien de la paix – Bureau des opérations –  
Division Asie et Moyen-Orient – Équipe opérationnelle intégrée pour l'Asie*

Transfert de 1 poste de spécialiste des questions politiques (P-5) au Bureau du Sous-Secrétaire général

*Département des opérations de maintien de la paix – Bureau des opérations –  
Division de l'Afrique II – Équipe opérationnelle intégrée pour l'Afrique de l'Ouest*

Transfert de 1 poste de spécialiste des questions politiques (hors classe) [P-4] à l'Équipe opérationnelle intégrée pour le Mali

*Département des opérations de maintien de la paix – Bureau des opérations –  
Division Europe et Amérique latine – Équipe opérationnelle intégrée pour Haïti*

Transfert de 2 postes [1 poste de spécialiste des questions politiques (P-3) et 1 poste d'assistant d'équipe G(AC)] à l'Équipe opérationnelle intégrée pour le Mali de la Division de l'Afrique II

*Département de l'appui aux missions – Bureau du Secrétaire général adjoint –  
Équipe d'appui stratégique*

Transfert de 1 poste d'administrateur de programmes (P-3) à la Section de l'application des recommandations d'audit et des commissions d'enquête

*Département de l'appui aux missions – Division du budget et des finances  
des missions – Bureau du Directeur – Équipe de direction*

Transfert de 1 poste de fonctionnaire des finances (P-4) à la Section de la gestion des mémorandums d'accord et des demandes de remboursement

*Département de l'appui aux missions – Division du budget et des finances – Bureau du Directeur*

Transfert de 1 poste de fonctionnaire des finances (P-3) à la Section du développement des capacités du Service des budgets et des rapports sur leur exécution

*Bureau des services de contrôle interne – Division de l'audit interne – Service de l'audit des activités de maintien de la paix au Siège*

Transfert de 1 poste de chef de service (D-1) au Bureau de l'auditeur résident à Entebbe (Ouganda)

*Bureau des services de contrôle interne – Division de l'audit interne – Bureau de l'Auditeur résident de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti*

Transfert de 1 poste d'auditeur résident (P-4) au Bureau de l'auditeur résident du Bureau d'appui de l'Organisation des Nations Unies pour la Mission de l'Union africaine en Somalie

### **Réaffectations**

*Département de l'appui aux missions – Division du budget et des finances des missions – Service des budgets et des rapports sur leur exécution – Section du développement des capacités*

Réaffectation de 1 poste d'assistant informaticien [G(AC)] à la Section de la gestion des mémorandums d'accord et des demandes de remboursement et transformation en poste d'assistant administratif

*Département de l'appui aux missions – Division du soutien logistique – Section des opérations logistiques*

Réaffectation de 1 poste de logisticien (P-4) à la Section du génie du Service de l'appui stratégique et transformation en poste de spécialiste de la gestion des déchets

### **Reclassement**

*Département de l'appui aux missions – Division du soutien logistique – Service des transports stratégiques – Section des transports aériens*

Reclassement de 1 poste de chef de la classe P-5 à la classe D-1

*Abréviation : G(AC) = agent des services généraux (Autres classes).*

## Annexe II

Emplois de temporaire devant être financés au titre du compte d'appui pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015

Unité administrative	Emplois de temporaire			Statut	
	Nombre	Classe	Fonction		
<b>Département des opérations de maintien de la paix</b>					
Bureau du Secrétaire général adjoint	Équipe de collaborateurs directs du Chef de cabinet	1	P-4	Spécialiste de la résilience des organisations	Reconduction
		1	G(AC)	Assistant administratif (résilience des organisations)	Reconduction
	Service administratif	–	3 P-3 (4 mois)	Remplacement (congé maternité ou arrêt maladie)	Reconduction
		–	3 G(AC) (4 mois)	Remplacement (congé maternité ou arrêt maladie)	Reconduction
Bureau des opérations	Division de l'Afrique II	1	P-5	Spécialiste des questions politiques (hors classe) [MINUSCA]	Création
		1	P-4	Spécialiste des questions politiques (MINUSCA)	Création
Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité	Bureau du Sous-Secrétaire général	1	P-4	Spécialiste des questions relatives à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité (équipe opérationnelle intégrée de la MINUSCA, spécialiste)	Création
		1	P-4	Spécialiste de la police (MINUSCA)	Création
	Division de la police	1	P-4	Spécialiste des affaires judiciaires	Reconduction
		1	P-4	Spécialiste des politiques et de la planification (désarmement, démobilisation et réintégration) [MINUSCA]	Création
Division des politiques, de l'évaluation et de la formation	Service des politiques et des meilleures pratiques	1	P-4	Coordonnateur (protection des civils)	Reconduction
<b>Total partiel</b>		<b>9</b>			
<b>Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine</b>					
		–	1 P-3 (4 mois)	Remplacement (congé maternité ou arrêt maladie)	Création
		–	1 GN (4 mois)	Remplacement (congé maternité ou arrêt maladie)	Création
<b>Total partiel</b>		<b>–</b>			
<b>Département de l'appui aux missions</b>					
Bureau du Secrétaire général adjoint	Équipe du Siège chargée de l'appui au Bureau d'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'AMISOM	1	P-5	Spécialiste de l'appui (hors classe)	Reconduction
		1	P-4	Spécialiste de l'appui	Reconduction
		1	G(AC)	Assistant administratif	Reconduction

Unité administrative		Emplois de temporaire			Statut
		Nombre	Classe	Fonction	
Division du budget et des finances des missions	Équipe chargée de coordonner la mise en œuvre de la stratégie globale d'appui aux missions	1	D -1	Chef d'équipe (stratégie globale d'appui aux missions)	Reconduction
	Équipe d'appui opérationnel	1	P-4	Spécialiste de la planification (MINUSCA)	Création
	Section de la gestion des mémorandums d'accord et des demandes de remboursement	1	P-5	Administrateur de programmes (hors classe) [enquête sur les dépenses relatives aux contingents]	Reconduction
Division du personnel des missions		1	G(AC)	Assistant administratif (enquête sur les dépenses relatives aux contingents)	Reconduction
	Section de l'Afrique I	1	P-3	Fonctionnaire des finances (MINUSCA)	Création
		1	P-4	Spécialiste des ressources humaines (MINUSCA)	Création
	Section de l'Afrique II	1	P-4	Spécialiste des ressources humaines (MINUSMA)	Reconduction
Division du soutien logistique	Section de l'assurance-qualité et de la gestion de l'information	1	P-3	Spécialiste des ressources humaines (administration de la justice)	Reconduction
	Section de la prospection, du recrutement et de l'organisation des carrières	12	P-3	Spécialiste des ressources humaines (groupes professionnels)	Reconduction
		4	G(AC)	Assistant chargé des ressources humaines (groupes professionnels)	Reconduction
		–	1 P-3 (9 mois)	Spécialiste des ressources humaines (MINUSCA)	Création
	Section des opérations logistiques	1	P-5	Chef logisticien (MINUSCA)	Création
		1	P-4	Spécialiste de la planification (ingénieur) [MINUSCA]	Création
	–	1 P-3 (10 mois)	Administrateur chargé de l'approvisionnement (MINUSCA)	Création	
<b>Total partiel</b>		<b>29</b>			

**Département de la gestion**

Bureau du Secrétaire général adjoint	Groupe du contrôle hiérarchique	1	P-3	Juriste	Reconduction
Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	Bureau du Contrôleur	1	P-5	Chef de projet (Normes comptables internationales pour le secteur public)	Reconduction
		1	P-4	Spécialiste des Normes comptables internationales pour le secteur public	Reconduction
		2	P-3	Spécialiste des Normes comptables internationales pour le secteur public	Reconduction
	Division de la comptabilité	1	G(AC)	Assistant financier (assurances)	Reconduction
		1	P-4	Fonctionnaire des finances (MINUSCA)	Création
	Trésorerie	1	P-2	Fonctionnaire des finances (adjoint de 1 <sup>re</sup> classe)	Reconduction

Unité administrative		Emplois de temporaire			Statut
		Nombre	Classe	Fonction	
	Division du financement des opérations de maintien de la paix	1	P-4	Fonctionnaire des finances et du budget (MINUSMA)	Reconduction
		1	P-4	Fonctionnaire des finances et du budget (MINUSCA)	Création
		2	P-3	Fonctionnaire des finances et du budget	Reconduction
Bureau de la gestion des ressources humaines	Service des politiques en matière de ressources humaines	1	P-2	Juriste adjoint de 1 <sup>re</sup> classe	Reconduction
		1	P-3	Spécialiste des ressources humaines (mobilité)	Reconduction
	Division du perfectionnement, de la valorisation et de l'administration des ressources humaines	1	P-3	Spécialiste des ressources humaines (suivi de la performance)	Reconduction
		1	G(AC)	Assistant chargé des ressources humaines	Reconduction
	Section des systèmes d'information ressources humaines (Siège)	1	P-4	Chef de projet	Reconduction
		1	P-4	Chef de projet (entrepôt de données)	Reconduction
		1	P-3	Analyste des systèmes de gestion (Inspira)	Reconduction
		1	G(AC)	Assistant chargé de l'aide aux utilisateurs du Système intégré de gestion	Reconduction
		1	P-3	Programmeur	Reconduction
	Section des systèmes d'information ressources humaines (Bangkok)	1	P-3	Technicien d'assistance à la mise au point et à l'exploitation	Reconduction
		1	P-2	Spécialiste adjoint du soutien logiciel	Reconduction
		1	G(1°C)	Assistant chargé de l'aide aux utilisateurs	Reconduction
		6	G(AC)	Assistant chargé de l'aide aux utilisateurs	Reconduction
		1	G(AC)	Administrateur de base de données	Reconduction
1		G(AC)	Assistant administratif	Reconduction	
Bureau des services centraux d'appui	Division des achats	1	P-3	Fonctionnaire chargé des achats (agrément des fournisseurs)	Reconduction
		1	G(AC)	Assistant aux achats	Reconduction
	1	P-3	Fonctionnaire chargé des achats (ingénieur) [MINUSCA]	Création	
	Division de la gestion des installations et des services commerciaux	1	P-2	Spécialiste adjoint de la gestion de l'information	Reconduction
Bureau de l'informatique et des communications	Section de la gestion des ressources	1	P-4	Chef de projet (système de gestion des rations)	Création
		1	P-3	Spécialiste des systèmes informatiques (Progiciel de gestion de la relation client pour le suivi du matériel appartenant aux contingents)	Reconduction
		1	P-3	Spécialiste des systèmes informatiques (système de gestion du carburant)	Reconduction
<b>Total partiel</b>		<b>39</b>			

Unité administrative	Emplois de temporaire			Statut
	Nombre	Classe	Fonction	
<b>Bureau des services de contrôle interne</b>				
Service administratif	–	2 P-3 (4 mois)	Remplacement (congé maternité ou arrêt maladie)	Reconduction
	–	3 G(AC) (4 mois)	Remplacement (congé maternité ou arrêt maladie)	Reconduction
Division des investigations				
Vienne	1	D-1	Directeur adjoint	Reconduction
	1	P-5	Enquêteur principal	Reconduction
	2	P-4	Enquêteur	Reconduction
	1	P-4	Enquêteur médico-légal	Reconduction
	4	P-3	Enquêteur	Reconduction
	1	P-3	Enquêteur (MINUSMA)	Création
	1	G(1°C)	Assistant aux investigations	Reconduction
	1	G(AC)	Assistant informaticien	Reconduction
	1	G(AC)	Assistant aux investigations	Reconduction
Nairobi	1	P-4	Enquêteur médico-légal	Reconduction
	1	P-3	Enquêteur	Reconduction
Entebbe (Ouganda)	3	P-3	Enquêteur	Reconduction
	1	P-3	Enquêteur (MINUSCA)	Création
	1	GN	Assistant administratif	Reconduction
MINUL	1	P-5	Enquêteur résident en chef	Reconduction
	1	P-4	Enquêteur	Reconduction
	3	P-3	Enquêteur	Reconduction
	1	GN	Assistant administratif	Reconduction
MINUSS	2	P-3	Enquêteur	Reconduction
	1	GN	Assistant administratif	Reconduction
ONUCI	1	P-5	Enquêteur résident en chef	Reconduction
	1	P-4	Enquêteur	Reconduction
	2	P-3	Enquêteur	Reconduction
	1	GN	Assistant administratif	Reconduction
Division de l'audit interne				
MINUSCA	1	P-5	Chef des auditeurs résidents (MINUSCA)	Création
	3	P-4	Auditeur résident (MINUSCA)	Création
	2	P-3	Auditeur résident (MINUSCA)	Création
MINUSMA	1	P-5	Chef des auditeurs résidents (MINUSMA)	Reconduction
	3	P-4	Auditeur résident (MINUSMA)	Reconduction
	2	P-3	Auditeur résident (MINUSMA)	Reconduction
<b>Total partiel</b>		<b>46</b>		
<b>Bureau de l'aide juridique au personnel</b>				
	1	P-3	Juriste	Reconduction
<b>Total partiel</b>		<b>1</b>		

Unité administrative	Emplois de temporaire			Statut	
	Nombre	Classe	Fonction		
<b>Bureau des affaires juridiques</b>					
Division des questions juridiques générales	Administration de la justice	–	1 P-4 (6 mois)	Remplacement (congé maternité ou arrêt maladie)	Reconduction
		1	P-4	Juriste (administration de la justice)	Reconduction
		1	P-3	Juriste (administration de la justice)	Reconduction
<b>Total partiel</b>		<b>2</b>			
<b>Secrétariat du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires</b>					
		1	P-4	Spécialiste de la gestion administrative	Reconduction
<b>Total partiel</b>		<b>1</b>			
<b>Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme</b>					
Service de l'Afrique de la Division des opérations hors siège et de la coopération technique (Genève)		1	P-4	Spécialiste des droits de l'homme (MINUSMA)	Création
<b>Total partiel</b>		<b>1</b>			
<b>Total</b>		<b>128</b>	<b>Emplois de temporaire</b>		
<b>et 77 mois de travail pour les emplois de temporaire d'une durée inférieure à 12 mois<sup>a</sup></b>					

*Note* : Les fonctions qui s'attachent aux emplois de temporaire et l'unité de laquelle ils relèvent sont précisées dans le rapport du Secrétaire général (A/68/742) et mentionnées dans le rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/68/861).

*Abréviations* : AMISOM = Mission de l'Union africaine en Somalie ; G(1<sup>re</sup>C) = agent des services généraux (1<sup>re</sup> classe) ; G(AC) = agent des services généraux (Autres classes) ; GN = agent des services généraux recruté sur le plan national ; MINUL = Mission des Nations Unies au Libéria ; MINUSCA = Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine ; MINUSMA = Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali ; MINUSS = Mission des Nations Unies au Soudan du Sud ; ONUCI = Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire.

<sup>a</sup> Le nombre de mois de travail est indiqué dans la colonne « Classe ».